

Le Venezuela salue la résolution du Conseil des droits de l'homme contre les mesures coercitives



La Havane, 13 octobre, (RHC)- Hector Constant, représentant permanent du Venezuela auprès du Conseil des droits de l'homme a salué sur son compte X la résolution adoptée contre les mesures coercitives unilatérales.

"Nouvelle victoire du droit international". "Aucun État ne peut recourir ou encourager l'utilisation de tout type de mesure (...), dans le but de contraindre un autre État à lui subordonner l'exercice de ses droits souverains ou à obtenir de lui des avantages de quelque nature que ce soit...", a indiqué le diplomate.

Le ministère vénézuélien des Affaires étrangères a précisé que la résolution approuvée souligne que les mesures coercitives unilatérales sont "contraires au droit international, au droit international humanitaire, à la Charte des Nations Unies et aux normes et principes qui régissent les relations pacifiques entre les États".

Dans ce document, le Conseil des droits de l'homme exprime sa profonde consternation face à l'impact négatif des mesures coercitives unilatérales sur le droit à la vie, le droit à la santé et aux soins médicaux.

La résolution a salué et soutenu le travail de la rapporteuse spéciale, Alena Douhan, sur l'impact négatif des mesures coercitives unilatérales sur la jouissance des droits de l'homme et a décidé de prolonger son mandat pour une période de trois ans.

Cette instance a également demandé au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme de continuer à accorder une priorité élevée aux droits de l'homme et aux mesures coercitives unilatérales, et a exhorté tous les gouvernements à coopérer avec la rapporteuse spéciale et à l'aider dans son travail.

En présentant son rapport mardi dernier lors de la 39e session du Conseil des droits de l'homme, le ministre des Affaires étrangères Yvan Gil a dénoncé le fait que le Venezuela faisait l'objet d'une "stratégie perverse de changement de régime", promue par les États-Unis et l'ultra-droite internationale.

Cette stratégie comprend, a-t-il dit, des agressions constantes, des tentatives de coup d'État, des assassinats, le sabotage de l'industrie pétrolière et des services publics.

Elle comprend également les manifestations de violence, le terrorisme et l'imposition de "mesures coercitives unilatérales illégales" (plus de 930) qui ont eu un impact négatif sur la jouissance des droits de l'homme par le peuple vénézuélien.

Source : Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/336393-le-venezuela-salue-la-resolution-du-conseil-des-droits-de-lhomme-contre-les-mesures-coercitives>



Radio Habana Cuba